



La Seyne, le 12 juin 2020

Groupe Local EELV de La Seyne sur Mer

A la liste électorale pour les municipales 2020 à La Seyne : « L'Énergie Positive pour une Ville Verte et Ouverte »

Propositions de mesures complémentaires d'EELV La Seyne aux « 30 engagements pour la transition » de la Liste « L'énergie positive »

Suite à la fusion des listes « L'énergie positive » et « La Seyne Verte et Ouverte », dans le cadre de la campagne électorale municipale 2020, notre Groupe local EELV de La Seyne a étudié les « 30 engagements pour la transition » proposés par la liste « L'Énergie Positive ».

Les engagements nous ont semblé pertinents et répondre à nos ambitions pour la ville et aux valeurs d'EELV avec une restriction cependant pour une partie du point 8.

Notre groupe a souhaité participer encore davantage à la réflexion et proposer des engagements complémentaires détaillés ci-dessous. Nous les soumettons ci-dessous en espérant qu'ils pourront être intégrés dans le programme de la nouvelle liste fusionnée.

#01. Encourager et soutenir l'implication citoyenne :

Pour bien marquer le désir de transformation de la ville en s'appuyant sur la transition écologique : organiser dès la première année du mandat « **les assises de l'écologie** »

#03. Développer des tiers lieux :

Manufacture collaborative : Aider à la création et soutenir l'implantation d'une Manufacture collaborative et solidaire pour les artisans, artistes, startups... de type Make ICI (ICI Marseille) pour le développement de l'économie locale.

La Dominante : réaliser le Parc du Développement Durable.

Pérenniser le **Sentier Métropolitain** étudié dans le cadre du programme Nature for city life.

#04. Promouvoir l'accès au public de données environnementales locales :

Mettre en place un plan pluriannuel et les moyens nécessaires (transport) en direction des enfants des écoles communales pour que chaque **enfant** à un moment de sa scolarité (plutôt dans les 2 dernières années de primaire) **visite l'Usine de Valorisation Énergétique** de Lagoubran et la station **Amphytria du Cap Sicié**.

#8 Poursuivre notre démarche d'utilisation de logiciels libres :

Nous ne souhaitons pas un « développement de la dématérialisation des démarches administratives » qui d'un point de vue de l'empreinte carbone, de la consommation

d'énergie mais aussi d'un point de vue humain et social ne nous semble pas correspondre à nos valeurs.

Mener une **expérimentation** avec les adjoints de quartier sur les possibilités **d'aide aux démarches administratives dématérialisées** dans chaque quartier.

#12 Diminuer les gaz à effet de serre :

Agir auprès de MTPM pour que **l'électrification des quais seynoïses** soit accélérée et devienne une priorité sans attendre encore plusieurs années.

#13 Favoriser l'accès aux transports en communs :

Mettre en place la **gratuité des transports en commun** pour les seynoïses de **moins de 18 ans**.

#15. Donner la priorité aux mobilités actives :

Constituer un maillage cohérent de **pistes cyclables** pour permettre à tous les seynoïses de se déplacer en sécurité.

Intégrer dès les premières études de la rénovation de la **Corniche de Tamaris** l'obligation d'une double piste cyclable.

Développer le **co-voiturage** en créant une **application** et en installant une zone appropriée sur le territoire.

#16 Encourager d'autres habitudes alimentaires :

Indiquer un repas végétarien par semaine n'est pas judicieux dans la mesure où la loi Egalim le rend déjà obligatoire dans la restauration scolaire.

Par contre, l'expérimentation pourrait porter sur **deux repas végétariens** par semaine et une réduction du **gaspillage** dans la restauration collective.

#19. Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public :

Rédiger dans une démarche citoyenne de sensibilisation une « **Charte de l'arbre** » avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs, dont les missions, les actions ou les métiers sont en lien avec la question de la production et du développement de l'arbre.

#23. Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public :

Modifier la réglementation pour **interdire les panneaux lumineux publicitaires** sur le territoire.

#25. Lutter contre la précarité énergétique :

Rechercher des financements et réaliser la **rénovation thermique des bâtiments communaux** avec priorité aux **écoles et à la mairie sociale**. Et en particulier mettre en place un programme d'installation de **toits photovoltaïques** sur les écoles de la commune.

#26. Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles :

Mettre en place et faire appliquer une politique de **protection des usagers des trottoirs** en direction des plus fragiles (personnes porteuses de handicap, mamans avec poussettes, personnes âgées...)

EELV - Groupe Local de La Seyne St Mandrier